



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE



Le CLEMI, l'opérateur de l'éducation aux médias d'information

La mission du CLEMI

« Le Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information est chargé de l'éducation aux médias dans l'ensemble du système éducatif. Il a pour mission de promouvoir, tant au plan national que dans les académies, notamment par des actions de formation, l'utilisation pluraliste des moyens d'information dans l'enseignement afin de favoriser une meilleure compréhension par les élèves du monde qui les entoure tout en développant leur sens critique [...]. »

Code de l'Éducation, livre III, chapitre IV, titre I^{er}, articles D. 314-99 à D. 314-106.

L'éducation aux médias et à l'information est inscrite dans la loi pour la Refondation de l'École de la République

« Il est impératif de [...] permettre aux futurs citoyens de trouver leur place dans une société dont l'environnement technologique est amené à évoluer de plus en plus rapidement. »

L'École « contribue [...] à la compréhension et à un usage autonome et responsable des médias, notamment numériques. »

« Au collège, l'éducation aux médias, notamment numériques, initie les élèves à l'usage raisonné des différents types de médias et les sensibilise aux enjeux sociétaux et de connaissance qui sont liés à cet usage. »

Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la Refondation de l'École de la République.

Il existe, dans chaque académie, une équipe du CLEMI qui peut vous aider à réussir votre *Semaine de la presse*. Les coordonnées sont disponibles sur clemi.fr.

CLEMI – 391 bis, rue de Vaugirard 75015 Paris
Tél. : 01 53 68 71 00
semaine.presse@clemi.fr

www.clemi.fr

Centre d'éducation aux médias d'information du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le CLEMI est un service de Canopé.



ENSEIGNANTS, PARTICIPEZ !

26^e SEMAINE DE LA PRESSE ET DES MÉDIAS DANS L'ÉCOLE[®]

23 - 28 mars 2015

INSCRIPTIONS / du jeudi 8 janvier au samedi 7 février 2015 / sur www.clemi.fr

Illustration : Joseph Levacher – Conception graphique : Jean-Jacques Desraune



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE



26^e Semaine de la presse et des médias dans l'école[®]

INSCRIPTIONS
du 8 janvier au 7 février 2015
sur clemi.fr

Inscrivez-vous !

Pour recevoir :

- les journaux et magazines réservés (les quotidiens seront datés du vendredi 13 mars 2015) ;
- le dossier pédagogique et deux affiches de la *Semaine*.

Les inscrits bénéficient également de l'accès aux offres spéciales des médias, en ligne sur le site du CLEMI pendant tout le mois de mars.

Modalités d'inscription

- Connectez-vous sur www.clemi.fr
- Saisissez le numéro RNE de l'établissement.
- Vérifiez soigneusement les informations de la fiche d'inscription et veillez à bien contrôler l'adresse postale de l'établissement*.
- Notez et conservez précieusement le code personnel qui vous est attribué. Il vous permettra de consulter à tout moment votre panier de titres et de procéder à des compléments de réservation.

* Pour toute modification, adressez un courriel à : semaine.presse@clemi.fr

CALENDRIER

INSCRIPTION ET RÉSERVATION DES JOURNAUX ET MAGAZINES

Du jeudi 8 janvier (12h00) au samedi 7 février 2015 (minuit)

Réservation jusqu'à 40 titres maximum

- du jeudi 8 janvier (12h00) au jeudi 22 janvier (12h00)

Réservation jusqu'à épuisement des stocks

- du jeudi 22 janvier (12h00) au samedi 7 février (minuit)

Janvier / Février : réception du dossier pédagogique et des affiches.

À partir du lundi 16 mars : réception, en plusieurs colis, des journaux commandés.

Conseils

- Réservez les titres de presse en fonction de votre projet pédagogique et de la sensibilité des élèves.
- N'hésitez pas à prolonger la *Semaine*, dans la mesure où le chef d'établissement donne son accord.

Organisez vos séquences pédagogiques

■ Le thème : « Une info, des supports »

Ce thème permet d'aborder la question des modalités de diffusion de l'information et invite à s'interroger sur la multiplicité des supports et des formats. Il pose également implicitement la question de la formation des journalistes.

■ Vous trouverez sur le site du CLEMI :

- des fiches pédagogiques, par thème et par niveau ;
- les offres spéciales proposées par les médias pour la 26^e édition ;
- les coordonnées de tous les médias inscrits ;
- des propositions de rencontres avec les médias ;
- les informations de dernière minute ;
- les coordonnées des responsables CLEMI dans chaque académie.

■ Téléchargez l'appli pour tablette *Semaine de la presse* sur :

www.clemi.fr/fr/spme/application-a-telecharger

■ Vous souhaitez organiser des rencontres avec les professionnels des médias :

- Précisez le nombre d'élèves impliqués et le niveau de la classe.
- Contactez les médias directement, coordonnées disponibles sur www.clemi.fr